

PRENDRE SOIN DE NOTRE MONDE

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX

Déposé le 30 septembre 2015

No. : CSSS-044

Secrétaire *[Signature]*

23 AVOIR UNE POPULATION EN SANTÉ

Pour assurer l'avenir de notre système public de santé et de services sociaux, nous devons agir tôt afin de prévenir les maladies et les coûts qui y sont associés. Par ailleurs, nous pouvons devenir l'une des nations les plus en forme au monde.

Nous sommes déterminés à :

- adopter, après consultation, une politique nationale de prévention en santé qui permettra, entre autres, d'agir sur les individus par la promotion de saines habitudes de vie, et sur l'environnement par l'amélioration des milieux de vie ;
- doter le Québec d'une politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique s'adressant à tous les citoyens du Québec, de tous âges et de toutes conditions ;
- intensifier la prévention de la toxicomanie chez les jeunes de niveau secondaire.

24 VISER UNE PLUS GRANDE ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE SANTÉ ET AUX SERVICES SOCIAUX

Depuis septembre 2012, nous avons créé 13 groupes de médecine de famille (GMF), pour un total de 256. Ces GMF supplémentaires et les autres cliniques médicales de première ligne permettent à 323 528 personnes de plus d'avoir accès à un médecin de famille. De plus, nous avons ajouté des ressources professionnelles pour accroître les services, et nous nous sommes assurés du respect des heures d'ouverture afin de garantir l'accès.

Pour continuer à augmenter l'accessibilité aux services de santé dans le système public, nous sommes aussi déterminés à :

- poursuivre le déploiement des GMF en vue d'atteindre le nombre de 300, afin d'améliorer l'accès à un médecin de famille, et de réduire les attentes et les engorgements dans les urgences ;
- instituer un guichet d'entrée permettant un accès à un système de prise de rendez-vous pour des services de première ligne et des soins spécialisés dans les établissements publics, afin de diminuer de façon significative le temps d'attente pour l'obtention d'un rendez-vous auprès des professionnels de la santé ;
- développer un portail de référence fiable et complet en santé, le Portail Santé, qui présentera une information vérifiée et mise à jour régulièrement ;
- améliorer le suivi des personnes atteintes d'une maladie chronique ;
- accroître significativement l'accès à l'imagerie médicale et à l'ultrasonographie dans les établissements publics ;
- doter le système de santé de balises claires afin de protéger l'accès aux services et d'encadrer les frais accessoires abusifs ;
- doter le Québec d'un plan d'action en santé mentale ;
- assurer l'équité interrégionale dans l'offre de santé afin de rapprocher les soins du lieu de résidence des patients ;
- implanter le financement axé sur les patients.